



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N°67071/08.2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-cinq octobre à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 12 octobre 2017

Date d'affichage du PV : 31 octobre 2017

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 10

Présents : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN (arrivé à 20h40), Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

Absents excusés :

Pouvoirs :

Monsieur Claude GUIBON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.

ORDRE DU JOUR

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_2017_801	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_2017_802	1.1	Marché public	Avenants au marché de travaux (chantier mairie)
DE_2017_803	8.4	Aménagement du territoire	ONF : travaux d'exploitation EPC
DE_2017_804	1.4	Autres types de contrats	Valorisation des CEE (Economie d'Energie éclairage public)
DE_2017_805	7.3	Emprunts	Prêt relais Caisse d'Epargne
DE_2017_806	7.5	Subventions	Subventions
DE_2017_807	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Divers : <ul style="list-style-type: none"> - fonctionnement future salle, tarif des locations,... - Matériel psychométrique pour le RASED - Fibre optique - Réunion « Amicale des maires » 13/04/2018 - Matérialisation des stationnements rue de Siewiller - ...

De 20h00 à 20h30, Monsieur HECKEL Daniel a demandé à être entendu par le conseil municipal au sujet d'un éventuel achat du hangar Heckel, propriété de la commune.

Mr HECKEL désire racheter ce bâtiment et les parcelles de terrain le bordant pour y effectuer le stockage de voitures de collection (environ une trentaine) dans sa partie supérieure (partie actuellement louée par le GAEC du Limon). Concernant l'atelier municipal, Mr HECKEL nous propose une location gratuite durant une période déterminée en fonction du prix de rachat de l'ensemble de la propriété.

Le conseil municipal a prêté attention à la demande de Mr Heckel, et après une séance de questions/réponses, le conseil sous la présidence de monsieur le maire a déclaré réfléchir à cette proposition et donnera sa réponse lors de la séance du prochain conseil.

DE 2017 801 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente

Vote : 10 pour

Le maire fait lecture du PV de la séance du 20 septembre 2017. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

DE 2017 802 : Avenants au marché de travaux (chantier mairie)

Considérant les délibérations n°052016 02 du 27 juin 2016 / n°062016 03 du 5 août 2016 et n°022017 03 du 21 février 2017 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la transformation de la menuiserie Mertz en mairie, salle d'activités multiples et bibliothèque sur la Commune de Bust,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les travaux actuellement en cours nécessitent quelques modifications.

De ce fait, et concernant les marchés de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de la nécessité d'approuver :

- l'avenant n°02 pour le **lot n°11** - Electricité/Courants faibles attribué à l'entreprise SOVEC NORD ALSACE. Cet avenant prend en compte des modifications de travaux.
- l'avenant n°03 pour le **lot n°11** - Electricité/Courants faibles attribué à l'entreprise SOVEC NORD ALSACE. Cet avenant prend en compte des modifications de luminaires et coffret prises.
- l'avenant n°01 pour le **lot n°19** - Peinture intérieure attribué à l'entreprise HORNBERGER
Cet avenant prend en compte des modifications de travaux.

Monsieur le Maire présente les caractéristiques des avenants ci-dessus :

Lot	Entreprise	Montant HT Base + précédents avenants	Avenant HT	Nouveau montant HT	T.V.A. 20,00 %	TOTAUX T.T.C.
11	SOVEC	114 005,84	2 636,10	116 641,94	23 328,39	139 970,32
11	SOVEC	116 641,94	2 535,40	119 177,34	23 835,47	143 012,80
19	HORNBERGER	17 924,46	1 449,95	19 374,41	3 874,88	23 249,29
TOTAUX			6 621,45	255 193,69		306 232,41

soit un montant total du marché qui est porté à **1 172 486,76 € HT (1 406 984,11 € TTC)**.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil municipal d'approuver les avenants comme détaillés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 6 voix pour :

- approuve les avenants au marché de travaux pour la transformation de la menuiserie Mertz en mairie, salle d'activités multiples et bibliothèque, comme détaillés ci-dessus,

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Principal 2017 à l'article 21318.

DE 2017 803 : ONF : travaux d'exploitation EPC

Vote : 10 pour

Mr TRITZ expose le programme des travaux d'exploitation/Etat de prévision des coupes de l'ONF pour 2018. En raison d'une forte demande d'épicéa, Mr HOLVECK, agent de l'ONF prévoit une coupe de sapins sur les parcelles N° 17a et 17j pour fournir les diverses scieries.

Il n'y aura pas de bil seulement quelques coupes de nettoyage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter ce programme sans observations. Il autorise le maire à le signer.

DE 2017 804 : Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Vote : 10 pour

Signature de la convention de partenariat avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie de notre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur le rapport de M. le Maire,

VU :

- le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- le Code de l'Énergie ;
- la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 modifiée de programme fixant les orientations de la politique énergétique ;
- la loi n°2009-967 du 3 août 2009 modifiée de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement
- la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (dite Grenelle II) ;
- le décret n°2010-1663 du 29 décembre 2010 modifié relatif aux obligations d'économie d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie ;
- le décret n°2010-1664 du 29 décembre 2010 modifié relatif aux certificats d'économie d'énergie ;
- la convention de partenariat, avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau, intitulée « convention de partenariat - valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) des communes du Pays » annexée à cette présente délibération

CONSIDERANT :

- la volonté de la commune de s'engager dans une politique globale de maîtrise de la demande en énergie dans ses bâtiments et installations techniques, notamment l'éclairage public ;
- l'utilité du mécanisme des certificats d'économies d'énergie (CEE) pour favoriser l'efficacité énergétique ;
- l'intérêt pour la collectivité de signer cette convention avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau afin d'obtenir la meilleure valorisation de ces certificats d'économies d'énergie ;
- le dispositif élaboré par le Pays de Saverne Plaine et Plateau pour mutualiser la valorisation des certificats d'économies d'énergie des communes ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

- APPROUVE la convention entre le Pays de Saverne Plaine et Plateau et la commune pour la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur son patrimoine ;
- AUTORISE le Maire à signer ladite convention de partenariat proposée par le Pays de Saverne Plaine et Plateau pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie des communes du Pays de Saverne Plaine et Plateau ;
- AUTORISE ainsi la commune à confier au Pays de Saverne Plaine et Plateau le mandat pour :
 - o procéder au dépôt des dossiers de demande de CEE auprès du Pôle National des CEE, et à la revente des CEE auprès d'obligés, directement ou par le biais d'un prestataire ;
 - o signer, dans le cadre du dispositif des CEE, des accords avec des Obligés permettant la valorisation de travaux d'économie d'énergie à venir et justifiant du rôle actif, incitatif et antérieur de l'Obligé
- AUTORISE ainsi le transfert au Pays de Saverne Plaine et Plateau des Certificats d'Economie d'Energie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie sur son patrimoine, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces CEE ;
- PREND ACTE que les opérations confiées au Pays de Saverne Plaine et Plateau ne pourront être valorisées par le Pays de Saverne Plaine et Plateau que dans la mesure où les justificatifs de réalisation seront produits et transmis par la commune en bonne et due forme et dans les délais impartis ;
- AUTORISE le Maire à signer les attestations requises pour chacune des opérations éligibles, ainsi qu'à transmettre tous documents utiles au Pays de Saverne Plaine et Plateau qui se chargera de déposer les dossiers de demande de certificats en vue de les valoriser financièrement au bénéfice de la commune.

DE 2017 805 : Prêt relais Caisse d'Epargne

Vote : 10 pour

La commune, n'ayant pas eu à recourir au prêt relais d'un montant de 500 000,-€ au taux de 0,73% et arrivant à échéance, le dénonce.

Elle contracte un autre prêt relais pour un montant de **500 000,-€ au taux de 0,56% sur une durée de 2 ans**. La commune aura recours à ce prêt uniquement dans le cas où la totalité des subventions tarderait à être versée, pour permettre le paiement des entreprises investies dans la transformation de la menuiserie Mertz. Le Maire est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse d'Epargne.

DE 2017 806 : Subventions

Vote : 5 pour - 4 contre - 1 abstention

Demande de subvention de Chiens guides de l'Est - Ecole de Cernay :

Montant accordé : **60,-€**.

DE 2017 807 : Divers

- Fonctionnement de la future salle

Après avoir reçu les représentants des diverses associations de la commune au courant du mois, messieurs Michel Beyer et Claude Guibon ont été chargés d'établir un tarif pour la location de la future salle. L'étude est en cours et se réfère aux tarifs en vigueur dans les communes avoisinantes.

- Matériel psychométrique pour le RASED

Ce point est remis à la prochaine réunion du conseil municipal.

- **Fibre optique**

Le maire donne quelques explications aux membres du conseil municipal pour la souscription d'un abonnement à la fibre optique auprès de l'un des fournisseurs d'accès internet.

Toutes les habitations de la commune, même isolées ont été identifiées. Rosace a recensé 225 raccordements.

- **Amicale des maires**

L'amicale des maires de la communauté des communes de Sarre-Union se tiendra le 13 avril 2018 à BUST dans la salle La Budig.

- **Matérialisation des stationnements rue de Siewiller**

Une étude a été menée par le conseil départemental sur la faisabilité de la matérialisation des stationnements. Plusieurs entreprises de signalisation ont été contactées pour établir un devis sur le coût de la matérialisation.

- **SIA**

A compter du 1^{er} janvier 2018, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement des 2 cantons sis à SCHOENBOURG est dissous. Sa gestion a été donnée au Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

Le matériel détenu actuellement au SIA sera évalué par des professionnels et sera mis en vente.

- **Tour de table**

Travaux à réaliser : Mr Olivier HOFFMANN rappelle que des arbustes bordant la voirie du lotissement sont à couper.